

8
MARS

Journée internationale des droits des femmes

SFIL réaffirme en cette journée internationale des droits des femmes son engagement en faveur de l'égalité professionnelle

Dans ses actions, SFIL œuvre pour le respect des droits des femmes et est heureuse de souligner, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes du 8 mars, ses différentes initiatives dans ce domaine.

Depuis sa création, SFIL est engagée dans une démarche sur le long terme visant à favoriser l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Cet engagement s'illustre au travers de la signature en 2017 d'un nouvel accord Egalité Professionnelle et de diverses actions en faveur de l'égalité femmes hommes.

Au titre de l'année 2018, et conformément à ses engagements, SFIL garanti aux collaborateurs une égalité de traitement :

- > sur les recrutements/mobilités internes avec notamment plus de la moitié des postes pourvus par des femmes,
- > en matière de rémunération SFIL s'est doté des indicateurs suivants :
 - autant de femmes que d'hommes bénéficiaires d'augmentations individuelles,
 - pour les bonus, un taux de distribution moyen identique.

SFIL s'est également engagée sur des projets plus larges comme :

- le soutien en décembre 2018 au Festival du droit des femmes et du cinéma,
- la poursuite du cursus de formation « devenir actrice de son ambition »,
- des actions de sensibilisation comme la conférence de Dorinne Bourneton (première femme pilote de voltige en situation de handicap).

Ces efforts se poursuivent en 2019, comme tout prochainement avec l'organisation par la DRH de l'accueil de 14 étudiantes de l'Institut de Sciences Financières et d'Assurance (ISFA) afin de leur faire découvrir notre banque publique de développement et leur donner envie de nous rejoindre.

Nous sommes tous acteurs de ce sujet et devons œuvrer à notre niveau, pour favoriser une mixité équilibrée dans l'entreprise en respectant le principe de stricte égalité.

